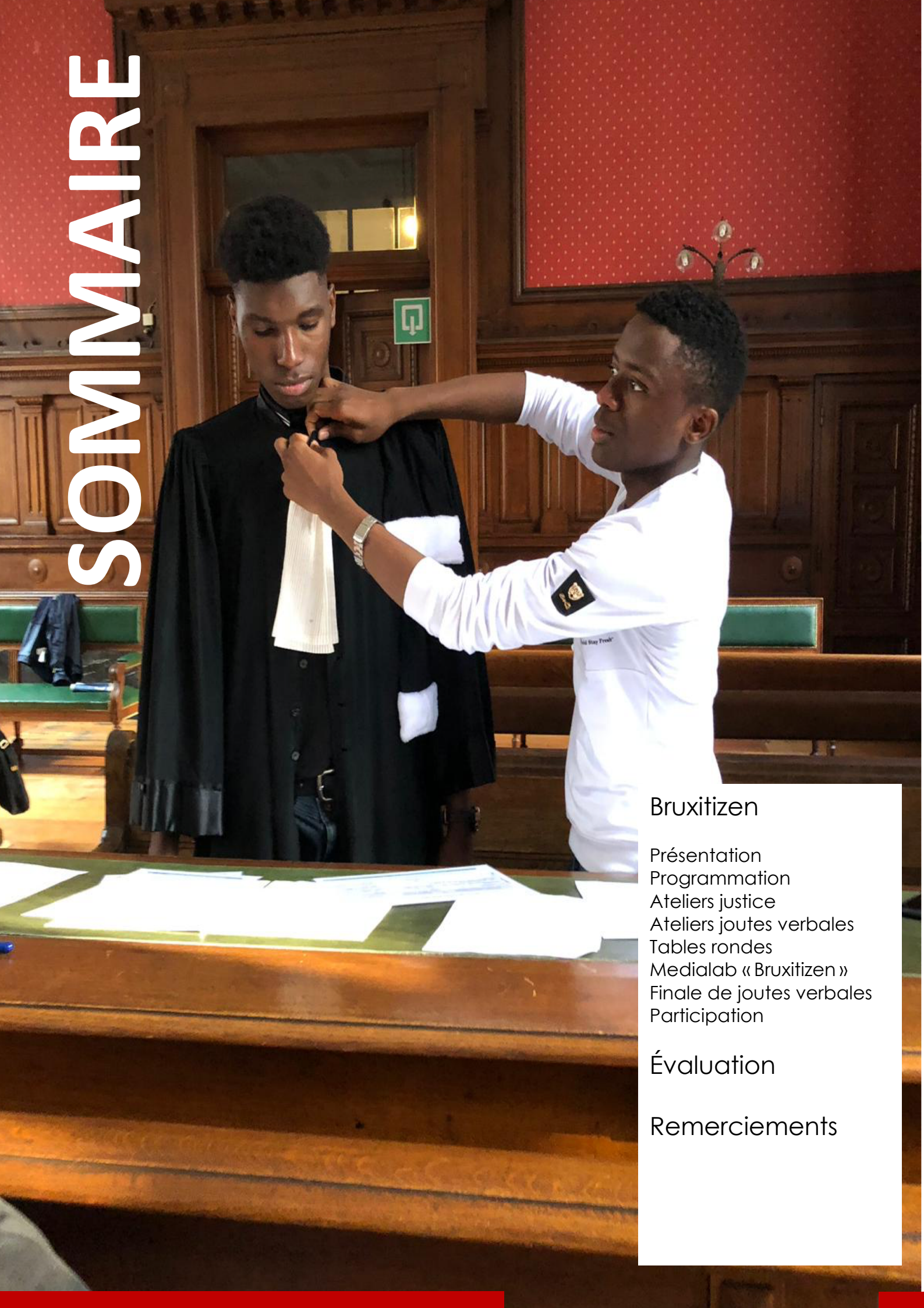


Rapport d'activité Bruxitizen 2018

« Jeunes, en quête de justice ? »



SOMMAIRE



Bruxitizen

Présentation
Programmation
Ateliers justice
Ateliers joutes verbales
Tables rondes
Medialab « Bruxitizen »
Finale de joutes verbales
Participation

Évaluation

Remerciements

Bruxitizen

Présentation de l'édition 2018

L'Agence Alter depuis 1995

« Agence de presse et laboratoire d'innovation, Alter explore et décrypte l'actualité pour produire une information critique et indépendante et œuvre ainsi à plus de justice sociale, économique et culturelle. »

Forte de sa connaissance du secteur de l'Aide à la jeunesse et d'un savoir faire démontré en matière de traitement et diffusion de l'information, l'agence Alter propose un événement, à la croisée de ses deux champs d'action média et recherche, construit en phase avec les besoins du secteur jeunesse et de son public cible.

Un projet organisé depuis 2012 dans une démarche d'éducation permanente

Conçu pour permettre aux jeunes de se rencontrer, de s'informer, de débattre, de mettre en avant des projets innovants, l'Agence Alter poursuit, à travers cette initiative, l'objectif ultime de contribuer au renforcement de la citoyenneté des jeunes sur des matières politiques, sociales et économiques.

Pour une diversité du public

Offrir à des jeunes de tous bords et de tous horizons de prendre leur place dans le débat démocratique sur des questions qui les concernent. À chaque édition, des jeunes de 15 à 25 ans issus de maisons de jeunes, de collectifs, d'écoles, etc, participent aux ateliers et aux débats organisés dans le cadre de Bruxitizen.

Créer le dialogue et diffuser la parole des jeunes

L'édition 2018 portait sur la « **Justice** » et s'est articulée sur trois axes programmatiques :

- Des **ateliers** pour s'initier, construire, confronter différents points de vue à partir d'initiations pratiques telles que des ateliers de joute oratoire et un atelier workshop « Justice en question » pour permettre aux participants de comprendre le système judiciaire.
- Des **tables rondes** pour apprendre à analyser, raisonner et échanger en présence d'intervenants sociaux, des collectifs, des professeurs, des intervenants institutionnels... et un **débat** pour décortiquer la problématique avec des jeunes en présence d'intervenants institutionnels et sociaux.
- Un **dispositif de média participatif et citoyen** (Alter Médialab) avec des étudiants de l'Université Saint-Louis. Ces derniers ont réalisé des productions journalistiques autour des problématiques débattues durant l'édition Bruxitizen 2018.

L'ensemble des productions du Médialab Bruxitizen est publié en ligne sur le site d'information citoyenne et participative altermedialab.be, mais également diffusé une version papier.

Jeunes, en quête de justice ?

Choisi soigneusement par les participants de l'édition 2017 (Bruxitizen, inégalités à l'école, qu'en pensent les jeunes ?), le thème de l'édition 2018 abordait la justice. Pour de nombreux jeunes, la notion de justice est directement liée à celle de l'institution judiciaire. Une institution qu'ils considèrent bien souvent comme inaccessible et dont ils n'ont que peu de connaissance quant à son fonctionnement. Ils s'estiment insuffisamment informés et ont une confiance limitée en cette dernière. Bien qu'il la méconnaisse, les jeunes ont une image bien ancrée de la justice. Une image qui est largement véhiculée par les films et les séries américaines.

Participation des jeunes de l'édition 2018

Au total, plus de 120 de jeunes ont suivi les ateliers du Médialab, des joutes oratoires ainsi que les ateliers workshop, 250 personnes ont participé au débat proposé dans le cadre du festival des libertés.

Cette année la participation aux ateliers Médialab était moindre, 20 jeunes contre une trentaine habituellement. Un conflit horaire exceptionnel n'a pas permis aux étudiants de l'ISFSC de prendre part à cette édition 2018.

Partenaires

Les Ambassadeurs d'Expressions Citoyennes

Pour la **seconde année consécutive**, un partenariat avec les Ambassadeurs d'Expressions Citoyennes (anciennement le MIEC) a été mis sur pied. Un partenariat qui a, cette fois encore, permis **une force d'impact et de travail** avec un nombre de jeunes plus conséquent que les éditions précédentes.

Les Ambassadeurs d'Expressions Citoyennes est une asbl qui travaille sur trois axes : la formation d'ambassadeurs, **le travail de l'expression** (qui nous intéresse ici plus particulièrement) et l'engagement citoyen.

L'asbl Bruxelles Laïque : Festival des Libertés

Organisé par Bruxelles Laïque, le Festival des Libertés pointe chaque année ses projecteurs sur des **valeurs essentielles à notre démocratie** : libertés physiques, idéologiques, intellectuelles, religieuses, morales en proposant des concerts, du théâtre, du cinéma, des débats, des expositions, des performances, etc.

Débats auxquels nous participons donc pour la troisième année consécutive, faisant ainsi du Festival des Libertés, un partenaire central de Bruxitizen. Ce débat a également été mené en collaboration avec **le Genepi** ; une association d'éducation populaire qui a pour vocation de participer au décroisement de la prison en établissant un lien entre les personnes incarcérées et le monde extérieur à travers de nouvelles activités (formation, débat, etc.)

Pour la première fois, nous avons collaboré avec le service socioéducatif de Bruxelles laïque pour l'animation des tables rondes organisé dans le cadre du Festival. Nous avons également fait appel à Remy Farge de **la ligue des droits Humains** pour l'animation d'une des 4 tables rondes.

Justice-en-ligne / Question-justice :

Créé par l'Institut d'études sur la justice, soutenu par la Fondation Bernheim, Justice-en-ligne et questions justice ont pour objectif d'expliquer de manière simplifiée la justice et son fonctionnement pour la société dans son ensemble. Ils abordent les questions juridiques dans des articles liés directement à l'actualité. Ils s'intéressent aux rouages de la justice et proposent des fiches explicatives ainsi qu'un lexique clarifiant le jargon professionnel.

Ce partenariat nous a permis d'avoir la participation d'experts de grande qualité à nos tables rondes. Les jeunes ont pu ainsi recevoir un éclairage en contact direct avec des personnes d'exception avec lesquelles ils n'ont pas l'habitude d'échanger.

Pour travailler la thématique justice avec les élèves les étudiants du supérieur le site questions-justice, a été un outil pédagogique.

Programme

La programmation Bruxitizen a été **articulée en plusieurs temps**. Des ateliers, des rencontres, des tables rondes, un débat et enfin une soirée de clôture. Durant tout le processus, les jeunes ont eu l'opportunité de **rencontrer des acteurs sociaux, politiques, institutionnels, de terrains issus de différents milieux**.

Après un premier atelier d'introduction et d'**explications** donné par Chaïma El Yahiaoui, criminologue de l'Agence Alter, les élèves ont participé, tour à tour avec leur classe, à l'**atelier Justice-en-Jeu**. Un atelier se déroulant au Palais de Justice et permettant aux jeunes d'assister à un procès et de rencontrer des juges et des avocats.

Par la suite, les jeunes élèves ont suivi en classe un premier **atelier de joutes verbales** encadré par deux Ambassadeurs d'Expression Citoyenne.

Le **17 Octobre 2018**, les jeunes élèves ont tous été réunis au cinéma Galerie : ils ont appris à se connaître, à se respecter et à jouter tous ensemble pour la première fois dans le processus.

Les **étudiants du Médialab** ont quant eux été répartis selon leur choix dans des ateliers média qui se sont donnés par groupe et en soirée entre les mois **d'octobre et novembre** (4 ateliers dispensés). Les étudiants ont ensuite investigué leur sujet de façon autonome.

Le **24 octobre 2018 après-midi au Théâtre National**, les jeunes élèves et étudiants du Médialab ont été répartis en 4 groupes/**tables rondes** selon leur choix thématique :

- Justice des mineurs
- Désobéissance civile
- Les alternatives à la justice
- Discrimination VS automatisation de la justice

Le même jour, dans le cadre du Festival des Libertés, les jeunes ont pu assister librement au **débat** organisé **en soirée** : « *Justice : vieille dame ou dernier rempart ?* ».

Le **13 novembre 2018**, deux semaines avant la grande finale de joutes oratoires, les jeunes se sont tous retrouvés au Pianofabrik pour un dernier coaching en joute oratoire et s'entraîner une dernière fois.

Le **30 novembre 2018**, lors de la **finale de joutes oratoires**, à l'occasion de la soirée de clôture, les jeunes élèves et étudiants, au centre de l'attention, ont pu mettre en exergue les compétences et connaissances apprises tout au long des dernières semaines en s'exprimant sur la thématique, en exposant leurs positions, et en présentant le résultat de leurs investigations.

Le mois de **décembre** et **janvier**, les étudiants participants au Médialab ont finalisé leurs productions. La **publication** web et papier a été publiée en janvier 2019.

Atelier Justice-en-jeu

L'atelier « justice en jeu », proposé par le Musée Belvue, a eu lieu au **Palais de Justice**. Il a nécessité une journée par classe participante. Les jeunes ont eu l'occasion **d'assister à des procès**, mais aussi de **rencontrer des intervenants** de terrains et de participer à des jeux de rôles. L'AR Jean-Absil a, à titre d'exemple, participé à cet atelier le vendredi 21/09 de 9 h à 16 h.

Ateliers joutes verbales

Une première session d'atelier a été organisée durant la fin du mois de septembre/début octobre par Chaïma El Yahiaoui en partenariat avec l'équipe des **Ambassadeurs d'Expression Citoyenne**. Cette première session s'est déroulée **classe par classe** sur un laps de temps de deux heures. Une seconde session, organisée le 17 octobre au cinéma Galerie a permis aux jeunes **de tous se rencontrer** et de jouter une première fois ensemble. Une troisième et dernière session était organisée le 13 novembre au Pianofabriek en guise d'ultime **entraînement** avant la finale du 30 novembre à Ixelles à la salle Lumen.

Tables rondes

Le 24 octobre, tous les jeunes se sont retrouvés de 14 h à 18 h au **Théâtre National** pour participer à 4 tables rondes. Réunis ensemble pour la seconde fois, ils ont pu interroger le système judiciaire en présence d'acteurs d'exception : Damien Vandermeersch, Christian Panier, Martine Castin, Dominique De Fraene. Ensemble, ils ont travaillé sur les problématiques de la désobéissance civile, de l'enfermement des mineurs, des peines alternatives à la prison, des discriminations et de l'automatisation de la justice.

Débat : Justice ; vieille dame ou dernier rempart ?

Organisé le 24 octobre 2018 par Bruxelles Laïque dans le cadre du **Festival des Libertés au Théâtre National**, le débat a permis aux jeunes **d'interagir et de poser leurs questions** à des intervenants de renoms tels que Manuella Cadelli, Olivia Venet ou encore Marie-Sophie Devresse devant un **public hétéroclite et une salle comble (studio 4)**.

Grande finale de joutes oratoires

Bruxitizen s'est achevé sur une grande finale de joutes oratoires le 30 novembre dernier à la **salle Lumen**.

Atelier Justice-en-question

Cet atelier, encadré par Chaïma El Yahiaoui, criminologue pour l'Agence Alter, a été proposé aux élèves des **trois écoles participantes** ainsi qu'aux étudiants du **Médialab** dans une version adaptée.

L'atelier démarre par la présentation des objectifs du projet, de la programmation et des attentes. C'était aussi l'occasion d'introduire les 4 sous thématique qu'on abordera tout au long du projet et les enjeux sous-adjacents.

- Justice des mineurs : Comment évolue la justice des mineurs en Belgique ? Sommes-nous face à une justice accessible, spécialisée et adaptée pour les enfants, les jeunes ?
- Désobéissance civile : Dans un État de droit, peut-on désobéir à une loi et dans quelles conditions ? Et au nom de quoi la désobéissance devient-elle parfois légitime ?? »
- Les alternatives à la justice : Quelles sont les peines alternatives à la peine privative de liberté notamment face à la problématique de la surpopulation carcérale ? Sont-elles accessibles à tous ? Quels problèmes posent la prison ?
- Discrimination VS automatisation de la justice : Le système judiciaire est souvent critiqué pour son traitement parfois jugé discriminatoire envers les populations les plus fragilisées ou les étrangers. Peut-on parler d'une justice pour tous face des réformes qui mettent à mal le fonctionnement de la justice ?

Ensuite, pour les élèves du secondaire, en sous-groupes ils découvrent l'organisation judiciaire belge, mais aussi les alternatives possibles aux procédures en justice. C'était l'occasion de partir à la découverte de la thématique d'une manière interactive.

Pour les étudiants du Médialab, il leur également été proposé de travailler en sous-groupe à partir de données statistiques et d'articles scientifiques portant sur les différentes thématiques. Chacun des sous-groupes devait examiner et interpréter les données et les présenter de manière originale en plénière.

Justice-en-jeu

Cet atelier, organisé par le Musée Belvue, propose aux élèves de vivre une expérience judiciaire. Le matin, ils assistent à un procès pénal, et l'après-midi, ils se glissent dans la peau de l'avocat, du prévenu, de la victime, du procureur ou du juge pour découvrir et expérimenter la complexité de la justice.

Le rendez-vous est donné au jeune au pied du palais afin de recevoir quelques explications sur l'audience à laquelle ils assisteront : qu'est-ce qu'un tribunal correctionnel ? Qu'est-ce que la procédure accélérée ? Pourquoi parles-t — on de prévenu ? Comment se déroulera l'audience ? Etc. Ensuite ils assistent à l'audience qui généralement comprend plusieurs affaires dans le cadre de la procédure accélérée. Pour cette première partie de l'atelier, ils leur avaient été demandés d'observer les différents acteurs (prévenu, avocat, procureur ou juge). Chaque jeune est chargé d'observer plus attentivement un acteur en particulier.

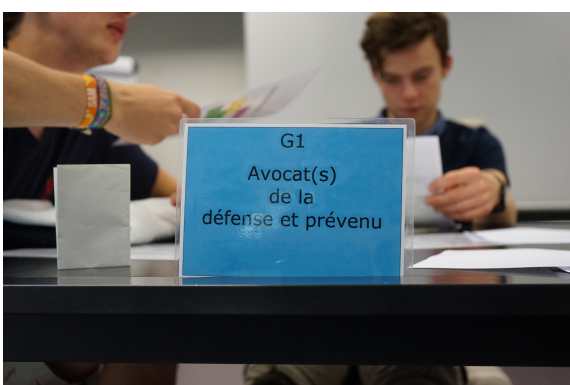
Après l'audience, un débriefing est prévu afin qu'ils puissent réagir à chaud, échanger et partager ce qu'ils ont éprouvé durant l'audience, mais aussi pour poser les questions de compréhension ou de précision.

L'après-midi est consacrée au jeu de rôle. L'animateur présente une affaire de justice pénale. Chaque groupe, constitué sur base des rôles à observer, prépare le procès avec son dossier à l'aide notamment d'un membre du parquet.

Après avoir préparé leurs plaidoiries, les élèves se rendent ensuite dans une vraie salle d'audience, jouent leur procès fictif et prononcent un jugement. C'est l'occasion pour eux d'entrer dans la peau du personnage qu'ils ont observé.

Dans un troisième temps, les jeunes ont l'occasion de rencontres de magistrats (juge, procureur) et/ou d'un avocat afin de lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent sur le fonctionnement de la justice et d'en apprendre davantage sur la pratique et parcours professionnels, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, etc. Pour certains, ils ont ainsi pu rencontrer le juge qu'ils ont observé le matin et revenir sur certaines affaires observées le matin, deux groupes ont eu l'occasion de rencontrer Luc Hennart le président du tribunal de première instance.

Pour la quasi-totalité des jeunes, il s'agissait d'une première expérience au sein du palais de justice. Une découverte du lieu et de son rôle et fonctionnement. Ça été l'occasion pour de prendre conscience qu'ils ont bien souvent image déformée : « Pas d'objection votre honneur », « pas de marteau », « on parle de prévenu et pas d'accusé » c'est bien loin de la vision qu'ils en avaient. Ils prennent également conscience de la complexité de l'acte de juger et de prononcer la peine qui n'est pas sans conséquence sur l'avenir des personnes.



Joutes verbales

Les joutes oratoires, qu'est-ce que c'est ?

Entre **techniques d'expression, éducation à la citoyenneté et rencontres interculturelles**, les joutes consistent à faire jouter des **élèves d'écoles différentes**, d'un milieu social parfois fort différent également, sur des thématiques de société telle que, dans le cas présent, la justice.

Les élèves se rencontrent, découvrent les principes de la joute, approfondissent certains sujets de société pour finalement jouter sur scène, par équipe composé de jeunes des écoles mélangées et face à un jury de professionnels. **Maîtriser l'argumentation et le langage est nécessaire pour prendre une place active** dans son école, dans son quartier, face à la justice ou à l'administration, dans son travail ou encore notre monde politique.

Les ateliers joutes verbales

Au programme, trois sessions de préparation à une grande finale de joute sur la thématique des inégalités scolaires.

Première session

Durant deux heures, deux Ambassadeurs d'Expression Citoyenne, accompagnés de Châïma El Yahiaoui, ont présenté, dans chacune des classes participantes, **les principes de la joute verbale**. Dans la foulée, ils ont ensuite proposé des animations plus pratiques : **activités brise-glace, technique d'improvisation, de maîtrise du langage non verbal**, etc.

Deuxième session

Réunis tous ensemble au Cinéma Galerie, les jeunes visionnent d'abord le documentaire « **A voix haute — la force de la parole** ». Un documentaire autour de jeunes participants au concours Eloquentia, un concours d'éloquence en Seine Saint-Denis dans la banlieue de Paris. Les parcours des protagonistes sont inspirants, touchants, drôles et émouvants. Ce documentaire vise à **donner envie aux jeunes** de monter sur scène, d'oser prendre la parole, d'apprendre à débattre. La session termine sur des activités scéniques en sous-groupes.

Troisième session

Pour de la troisième session, les jeunes apprennent à maîtriser **les 4 grandes questions clefs** sur lesquelles ils vont devoir s'affronter lors de la soirée de « grande finale » :

- Faut-il une justice plus égalitaire, au risque de l'iniquité ?
- Sommes-nous responsables de ce que nous sommes ?
- Faut-il privilégier les peines alternatives à la privation de liberté ?
- Faut-il désobéir à une loi que l'on considère comme injuste

Tables rondes

Organisation

Lors de ces tables rondes, les jeunes des différentes écoles ont travaillé dans leur **sous-groupe respectif** en fonction de la thématique choisie lors des précédents ateliers :

- La justice des mineurs
- La désobéissance civile
- La justice pour tous
- Les peines alternatives

Après une introduction en plénière proposée par Damien Vandermeersch durant laquelle ils ont eu l'occasion de visionner 3 vidéos autour des thématiques, ils ont pu commencer à travailler.

Justice des mineurs

La table ronde «justice des mineurs», emmenée par l'**Agence Alter** et **Bruxelles Laïque**, a pu bénéficier de l'apport conséquent de **Dominique Defraene**, professeur en criminologie à l'ULB. Si les IPPJ ont été abordées à de nombreuses reprises, les jeunes se sont aussi penchés sur les petits délits parfois sévèrement punis ainsi que sur les raisons qui peuvent pousser les jeunes à les commettre. Ils ont également mené un travail de réflexion sur les mesures que la société peut pendre face à la délinquance juvénile.

Désobéissance civile

L'**asbl Quinoa** a pris en charge l'animation de cette table ronde à l'aide de son outil pédagogique «**Désobéir... Une forme d'engagement ?**» autour de l'action directe non-violente civile et de la désobéissance civile.

À travers cette animation, un des objectifs est de permettre aux jeunes de comprendre les concepts d'action directe, de désobéissance civile

mais aussi leurs permettre de critiquer, évaluer la pertinence et légitimité d'une action directe non-violente et de découvrir des personnages qui ont joué un rôle important dans l'histoire à travers leurs actions de désobéissance.

Les peines alternatives

Animé par deux membres du Genepi Belgique et Bruxelles Laïque, les jeunes ont pris connaissance des différentes peines alternatives à la peine de prison existante, les avantages et inconvénients que présentent ces mesures, ainsi qu'échanger sur les problèmes que pose la prison aujourd'hui

Justice pour tous

Au côté de **Christian Panier**, juge et ancien Président du tribunal de première instance de Namur) et **Martine Castin** avocate, juge, Présidente de la Cour d'appel de Mons et à l'aide d'un **animateur de la LDH**, les jeunes échantent et mènent une réflexion sur la robotisation des jugements, une automatisation de la justice comme une solution à l'inaccessibilité de la justice pour certaines couches de la population et comment éviter que les inégalités sociales transforment-elles en inégalités pénales ?

Ces tables rondes ont rencontré un franc succès auprès des jeunes car ils ont pu acquérir une certaine connaissance des problématiques de manière ludique et rencontrer un certain nombre d'acteurs avec lesquelles ils n'ont pas l'habitude d'échanger et de débattre.

Quelques courageux ont ensuite suivi le débat du soir «**Justice — Vieille dame ou dernier rempart ?**» organisé dans le cadre du Festival des Libertés.



Débats

1) Débat : « Justice — Vieille dame ou dernier rempart ? » au Théâtre National

L'institution judiciaire, avec son protocole, ses rituels et son décorum, est considérée par certains comme une institution réactionnaire qui juge et condamne au respect d'une norme en retard sur l'évolution sociale. Alors que les conditions matérielles d'existence et l'exercice effectifs des droits sociaux et démocratiques ne cessent de se détériorer, la justice est-elle l'un des derniers remparts contre l'oppression ou est-elle un outil de reproduction des inégalités ?

Avec Manuela Cadelli (présidente de l'association syndicale de la Magistrature – ASM et auteure de « Radicaliser la justice »), Olivia Venet (présidente de la Ligue des Droits de l'Homme), Marie-Sophie Devresse (professeure, école de criminologie – UCL)

Le débat est disponible sur :
<https://www.youtube.com/channel/UCJCS2jMu40d0FHszDShlOqw>

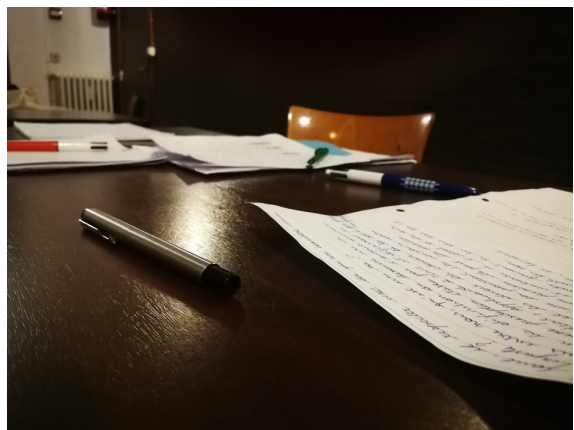
2) Soirée de clôture

Le 30 novembre 2018, Bruxitizen se clôturait sous forme d'une finale de joute oratoire. Les élèves s'affrontaient, à cette occasion, sur plusieurs questions-clés.

- Faut-il une justice plus égalitaire, au risque de l'iniquité ?
- Sommes-nous responsables de ce que nous sommes ?
- Faut-il privilégier les peines alternatives à la privation de liberté ?
- Faut-il désobéir à une loi que l'on considère comme injuste ?

Pour chacune des questions, deux équipes s'affrontent. Quelques minutes avant de monter sur scène les différents membres des équipes découvrent la position qu'ils vont devoir défendre sur scène. Une équipe est pour, l'autre contre. Au total, 8 équipes de joueurs, constituées d'élèves de trois écoles différentes, s'affrontaient devant un jury de professionnels composé de Manuela Cadelli (Présidente de l'Association syndicale des magistrats), Anne Löwenthal (Blogueuse influente) et Pierre-Yves Rosset (Conseiller au Délégué Général des Droits de l'Enfant)

Au cours de la soirée, les jeunes du Médialab ont pu présenter au public leurs productions.



Medialab Bruxitizen

Dans le cadre du projet Bruxitizen, l'Agence Alter propose la formation «Médialab» à des étudiants de l'Université Saint-Louis). Pendant les mois d'octobre et novembre, une vingtaine d'étudiants se sont formés, lors d'ateliers encadrés par l'Agence Alter et d'experts web-radios-vidéo pour préparer de l'information et un numéro spécial Alter Médialab

À travers la plume, le micro, la vidéo et la photo, les étudiants ont pu s'essayer à produire de l'information journalistique critique et sociale.

découvrez les productions sur altermedialab.be

Les produits finis ont été publiés en ligne, sous l'onglet altermedialab du site d'Alter Échos, et diffusées en version papier avec Alter Échos: (AE/N°470 Janvier 2019).

Au total, les étudiants ont produit :

Trois photoreportage sur

- Les représentations de la justice
- Les traces de dégradations du palais de justice comme reflet d'une indifférence de la part des autorités publiques pour la justice en général »
- La peine de travail

Un reportage-vidéo sur la justice artificielle : « Juge-robot, robot-avocat, vers une justice artificielle ? »

Une émission radio comportant un reportage sur la désobéissance civile et sur la prise en charge par l'état de la délinquance juvénile.

Quatre articles sur :

- La Surpopulation carcérale et la construction de nouvelles prisons ?
- Le service d'accompagnement post institutionnel pour les mineurs délinquants
- Le laxisme de la justice face aux mineurs délinquants
- Les parents en prison

«Alter Médialab», un projet de journalisme citoyen de l'Agence Alter

Dans la vague du journalisme participatif, l'Agence Alter ouvre ses publications et ses pages web aux productions d'auteurs non professionnels, étudiants ou citoyens intéressés par les questions sociales.

L' «Alter Médialab» portant sur le décret «inclusion» et co-réalisé avec des personnes en situation d'handicap a reçu le 1er prix «Labo des projets» de l'Université Populaire pour une Information Citoyenne (UPIC) remis lors des Assises Internationales du Journalisme 2014 à Metz.

Publication papier téléchargeable sur : altermedialab.be.pdf

Extrait de la publication papier «Alter Médialab» diffusée vers plus de 800 abonnés à la revue Alter Échos

OURS

Équipe de rédaction
Sandra Watacki
Cédric Vallet
Florence Gillet (INA BOOT)
Vincent Blairon
Alex GD
Pierre Vanseme
El Bakari Ines
Ben Kamil Hiba
Laurence Chéol
Verzant Julie
Ma Yann
Becquevoit Julie
Brodski Charline
Touffier Edouard
De Harang Anne
Dazi Walid
Isouge Cheryl
Mericie Auzia
Tibali Yehou Sarah
Aboussah Hajar

Ce numéro a été coordonné par Barbara Gonzalez Galvez et Chaima El Yahiaoui

Illustration
Lucie Camel

Graphisme
Caroline Deroyer
Maude Wera
(dac-collectif.be)

Correction
Eddy Boumans

Impression
Imprimerie Haraux
(Nivelles)

L'Agence Alter est reconnue et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme d'éducation permanente.

Alter Échos est une publication de l'Agence Alter asbl Presse & Innovations sociales

Siège social
rue Namèche 28 - 5000 Namur
N° d'entreprise : 457 330 145
IBAN BE97 3181 2143 4349
BIC: BBRU1233

Rédaction
Rue G. Tell 57 - 1060 Bruxelles
T. 02 54 81 20
redaction@alter.be
www.altermedialab.be

SOMMAIRE

P. 3 « Les représentations de la justice »

P. 5 Édito : Jeunes, en quête de justice ?

P. 6 La désobéissance civile, un acte légitime ?

P. 8 Les grandes figures de la désobéissance civile

P. 12 « Négligence »

P. 16 Un parent en prison

P. 18 Après l'IPPJ, combler le vide

P. 20 Juge-robot, robot-avocat, vers une justice artificielle ?

P. 26 Surpopulation carcérale, faut-il construire de nouvelles prisons ?

P. 29 « Une alternative à la prison »

P. 30 Ressources pédagogiques



« Les représentations de la justice »

UN PHOTO-REPORTAGE DE MERCIÉ AURA, ÉTUDIANTE À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS

Je me suis penchée sur la question des rapports des citoyens belges à la justice. Pour ce faire, j'ai abordé des personnes issues de milieux différents en leur demandant d'écrire des mots sur un support leur appartenant et exprimant leur rapport à la justice. Parfois impulsifs, parfois réfléchis, ces mots sont un miroir sur les inquiétudes des citoyens à l'égard de la justice belge. •

3

Un parent en prison

UN ARTICLE DE JULIE BECQUEVORT, ÉTUDIANTE À L'UNIVERSITÉ DE SAINT-LOUIS

« On était un mercredi après-midi, j'accompagnais un enfant dans une prison pour rendre visite à son papa incarcéré. Je me souviens, moi, quand j'étais petit, de passer les détecteurs de métaux dans l'aéroport, c'était un jeu avec mes frères, on faisait presque exprès de garder des pièces dans nos poches pour entendre l'alarme. Quand le petit garçon que celui-ci a sonné, il a éclaté en sanglots, il était apeuré et effrayé... »

MAURICE JANSEN, chargé de projets au Relais Enfants-Parents

14

LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT AVANT TOUT

Dès le début de la prise en charge, l'enfant et son bien-être sont les intérêts centraux de l'équipe. Il n'est pas question de l'obliger à affronter un milieu carcéral souvent effrayant ni de lui dissimuler la vérité. La communication est la clé. Il est très important de permettre à l'enfant de mettre des mots sur ce qu'il vit et ce qu'il ressent pour que cette épreuve soit la plus facile possible...

LA COMMUNICATION EST LA CLÉ

Selon Pauline Anne de Molina, psychologue au Relais Enfants-Parents, il existe quelques familles qui dissimulent la vérité aux enfants, qui leur disent que « papa ou maman est en voyage ou au travail », et il n'appartient évidemment pas à l'équipe de dévoluer ou de dissimuler la vérité à l'enfant. Par contre, ils appuient le fait qu'un enfant qui ne peut pas s'exprimer sera plus enclin à adopter des comportements agressifs, de repli sur soi ou à suivre le même chemin de vie que son parent incarcéré en grandissant. Ils discutent alors avec les proches de l'enfant pour que ceux-ci comprennent qu'il est important que l'enfant sache où est son parent détenu, pourquoi il est détenu et comment vont se dérouler les visites en prison.

EN PRISON, MAIS TOUJOURS PARENT!

« L'emprisonnement a un effet pervers qui est d'infantiliser l'adulte », nous explique Andrea, psychologue au Relais Enfants-Parents. Du lever au coucher, tout est agencé et organisé par le milieu carcéral; il en perd son identité sociale et parentale. Il n'est plus qu'un criminel, un détenu parmi d'autres qui tirent leur peine. Plusieurs études prouvent que les détenus qui perdent leurs liens sociaux avec l'extérieur durant leur incarcération sont sujets à un risque de récidive beaucoup plus élevé après avoir été libéré qu'un individu qui aurait maintenu ces liens précieux. En permettant à un parent en prison de garder ce lien, on le responsabilise, on lui permet d'affirmer son identité et sa singularité en tant que parent. On lui offre un rapport avec le monde extérieur et on lui donne surtout une source de motivation pour s'en sortir; ces visites sont de véritables garde-fous. Il n'est d'ailleurs pas rare que l'incarcération aide à renforcer les liens parentaux et conscientise le détenu sur l'importance de son rôle auprès de son enfant qui aurait pu être négligé avant son emprisonnement.

MAINTENIR CE LIEN À TOUT PRIX

Parfois, le juge de la jeunesse se voit obligé de retirer la tutelle à un parent et de lui interdire les visites de son enfant. C'est une situation courante dans laquelle le lien familial est plus fragilisé encore, mais, comme nous le dit l'équipe du Relais Enfants-Parents, il existe plein de manières de garder le contact quand les visites en présence sont interdites. Dans ce cas, des appels téléphoniques, des cartes postales, des dessins ou des photos leur permettent de maintenir et de préserver ce lien.

L'AMÉNAGEMENT DES PRISONS

L'infrastructure des prisons n'offre pas toujours un cadre idéal pour accueillir un enfant. Bien sûr, certaines d'entre elles disposent d'un jardin, de pièces aménagées pour rendre les rencontres le plus agréables possible, mais il existe encore des prisons dans lesquelles les salles de visites se limitent à une pièce lugubre au sous-sol, sans fenêtre et à l'atmosphère hostile. Il est évidemment impossible de déguiser la prison en plaine de jeux, d'ailleurs, la panoplie de gardiens, de portes blindées, de clés, de détecteurs de métaux apparaît comme des éléments inévitables quand nous pénétrons dans les centres de détention, mais, grâce aux dons qu'il reçoit, le Relais Enfants-Parents peut intervenir dans du matériel pour aménager les salles de visites afin de permettre aux enfants de colorier ou de montrer leurs exploits physiques à papa ou maman, ou de donner la possibilité aux parents de leur lire une histoire ou aider aux devoirs. Un des projets de l'équipe est de mettre en place une mascotte qui accompagnerait l'enfant de l'entrée de la prison jusqu'à la salle de visite, cela rendrait ce parcours parfois stressant moins formel et plus détendu.

INSCRIRE LE LIEN DANS LA LOI

Une proposition de résolution visant à favoriser les relations entre les enfants et leurs parents en prison a été introduite au parlement francophone bruxellois le 1^{er} juin 2018 suite le 3 juillet 2018 par l'adoption d'un texte dans lequel l'Assemblée de la Commission communautaire française reconnaît l'importance dans le développement de l'enfant de maintenir un lien avec son parent incarcéré ainsi que le fait qu'une prison n'est pas un milieu favorable pour permettre le maintien de ce lien. Dès lors, elle demande au gouvernement fédéral de réfléchir à une réforme du système pénitentiaire dans laquelle on mettrait tout en œuvre pour que ces visites soient le plus respectueuses possible, d'une part du bien-être et du développement de l'enfant, mais aussi d'autre part du droit d'être parent et de participer à l'éducation et à la vie de son enfant malgré un séjour en prison. •

15

Évaluation

PARTICIPATION GÉNÉRALE

Lors de l'édition 2017, nous avons pour la première fois travaillé en collaboration avec plusieurs écoles de la capitale. Sur base de cette première expérience plutôt réussie, nous avons réitéré **une collaboration avec d'autres écoles** : Athénée Royal Jean-Absil, Athénée Royal Andrée Thomas et l'Institut des Sœurs de Notre Dame. Trois écoles représentant ensemble un public assez hétéroclite d'étudiants de 5^{ème} et 6^{ème} secondaires (technique et général). Ce sont plus de 100 jeunes qui ont participé aux différents ateliers et débats organisés dans le cadre du projet.

Si certains ateliers proposés en classe devenaient de par leur cadre presque « obligatoire » la majeure partie des activités proposées ne l'était pas permettant ainsi de constater au mieux la réelle motivation des élèves.

Les étudiants de l'Université de Saint-Louis ont également pris part à Bruxitizen sur base volontaire. Participants à quelques ateliers, débats et tables rondes en même temps que les élèves de secondaires, ils ont essentiellement participé aux ateliers du Médialab.

Un débat au large public

Le partenariat avec le Festival des Libertés est sans conteste un atout majeur pour faire connaître à un large public nos débats. Plus de 250 personnes étaient présentes au débat organisé le 24 octobre en soirée et dans la continuité des tables rondes de l'après-midi. Jeunes, acteurs de terrains, citoyens intéressés et/ou engagés étaient au rendez-vous.

Professionnelles et intervenants de terrain présents

Tout au long des ateliers et des activités, les acteurs d'exception ont répondu présents avec enthousiasme lorsqu'on leur a proposé de rencontrer et d'échanger avec les jeunes.

Programmation

Nous avons réalisé une évaluation sous forme de questionnaires anonymes auprès des jeunes participants pour qu'ils puissent évaluer les apprentissages, partager avec nous ce qu'ils ont apprécié et ce qu'ils suggéreraient en termes d'amélioration.

Sur l'aspect programmatique, l'appréciation générale des participants et intervenants sur le choix des différents sous- thématiques, du déroulement et du contenu des activités proposées est positive.

En termes d'apprentissages, la majorité des jeunes souligne avoir acquis des connaissances en matière judiciaire telles que :

- Le fonctionnement de la justice et le déroulement d'un procès
- Les différentes peines existantes
- La connaissance des différents acteurs de la justice belge
- Ce qu'est la désobéissance civile

Ils ont également souligné avoir acquis certaines compétences :

- Confiance en soi
- À écouter les autres
- Parler en public et défendre ses idées
- Le travail d'équipe

Ce qui a été fortement apprécié à travers les différents ateliers :

- Faire connaissance avec des jeunes d'autres écoles
- La confrontation des avis
- Assister à un vrai procès et de rencontrer différents acteurs de la justice belge
- Le jeu de rôle proposé lors de l'atelier justice en jeu

En termes de suggestion d'amélioration : les jeunes ont souligné l'importance de prévoir davantage de sessions de joutes, mais aussi un plus grand moment de préparations.

Ils ont également proposé de prévoir plus de temps informels pour échanger avec les jeunes des autres écoles.

Quelques extraits de commentaires libres laissés par les jeunes :

- « Continuez c'est un moyen pour les jeunes de gagner confiance en soi » ;
- « J'ai adoré aller voir au palais de justice le déroulement d'un vrai procès » ;
- « J'ai participé à la table ronde sur la justice des mineurs, les animateurs et le criminologue étaient géniaux, j'ai apprécié que des personnes comme le professeur d'université prennent du temps pour nous rencontrer et répondre à nos questions »
- « J'ai rencontré par mal d'autres jeunes que je n'aurais pas pu rencontrer et c'était très chouette »

Partenariat

Le partenariat avec l'équipe du site justice-en-ligne et questions-justice, nous a permis d'entrer en contact avec un grand nombre d'acteurs de la Justice en Belgique. Cela nous a permis de les inviter à rencontrer et échanger avec les jeunes. Ces rencontres ont été fortement appréciées par les jeunes et les professeurs, car il s'agit d'acteurs qui n'ont pas l'habitude de rencontrer (juge, avocat, procureur, professeurs universitaires, etc.)

Pour la deuxième année consécutive, un partenariat avec le festival des Libertés a été renouvelé pour l'accueil d'un débat. Ce partenariat est une plus-value en termes de rayonnement du projet auprès d'un large public tant de professionnels que de citoyens et jeunes intéressés par nos thématiques.

« Médialab »

Le Médialab Bruxitizen est l'occasion chaque année de former des jeunes futurs professionnels au journalisme critique et spécialisé dans l'information sociale.

Comme chaque année, les étudiants apprécient fortement de pouvoir s'essayer au métier de journaliste dans un cadre professionnel et hors du cadre académique. C'est également l'occasion pour eux de se familiariser et se former à certaines techniques et utilisations d'outils.

Pour l'Agence Alter, cet axe de formation « médialab » permet de tisser du lien avec des jeunes futurs professionnels et de les sensibiliser à nos activités professionnelles, à nos valeurs de défenses des droits sociaux, de lutte contre les stéréotypes et préjugés, à l'analyse et à l'esprit critique.

Merci à nos partenaires & intervenants

Merci à tous les intervenants et partenaires, pour leur soutien logistique, et leur accueil : le musée Belvue, les ambassadeurs de citoyenneté, la salle Lumen, le PianoFabriek, le cinéma Galerie, Bruxelles Laïque.

- Tables rondes

Intervenants :

Damien Vandermeersch (Avocat général à la Cour de Cassation, ex-juge d'instruction et professeur de droit pénal à l'UCL) **Christian Panier** (juge et ancien Président du tribunal de première instance de Namur), **Martine Castin** (avocate, juge, Présidente de la Cour d'appel de Mons) **Dominique De Fraene** (criminologue et professeur à ULB)

Animation :

Damien Charles, Hélène Baquet et Pauline Forges de l'asbl Quinoa, Remy Farge, de la Ligue des droit Humains, Carla Gillespie, Morgane Borensztein et Cédric Tolley de Bruxelles Laïque.

- Débat n°1 :

Manuela Cadelli (présidente de l'association syndicale de la Magistrature – ASM et auteure de « Radicaliser la justice »), **Olivia Venet** (présidente de la Ligue des Droits de l'Homme), **Marie-Sophie Devresse** (professeure, école de criminologie – UCL)

- Débat n°2

Au jury des joutes verbales : **Manuela Cadelli** (Présidente de l'Association syndicale des magistrats), **Anne Löwenthal** (Blogueuse influente) et **Pierre-Yves Rosset** (Conseiller au Délégué Général des Droits de l'Enfant)

Merci aux étudiants, élèves, leurs professeurs et coordinateur pédagogique

Des athénées Royal Andrée Thomas, Jean-Absil et Institut des Sœurs de Notre-Dame, de l'Université Saint-Louis.

Merci au Medialab «BRUXITIZEN»

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce Médialab Bruxitizen : les journalistes, photographes, réalisateur qui ont encadré les étudiants pendant le projet Bruxitizen: Sandrine Warsztacki , Cédric Vallet, Flavien Gillié, Marie-Eve Merckx, Alex GD, Pierre Vannest, Chaïma El Yahiaoui, Vincent Blairon.

Merci à nos financeurs et partenaires

La Fondation Bernheim

La Fédération Wallonie-Bruxelles

La COCOF

equal.brussels - Le Service public régional de Bruxelles

Le Bureau International de la Jeunesse et le programme SALTO-YOUTH-ERASMUS+.